



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 avril 2022

Louer un vélo gratuitement pendant 15 jours

**Vous n'avez jamais utilisé le service de location de vélo à assistance électrique ?
Bonne nouvelle : vous allez pouvoir en profiter gratuitement pendant 15 jours !**

Depuis 2018, la communauté de communes a mis en place une nouvelle solution de mobilité bas carbone en proposant un service de location de vélos à assistance électrique. La flotte s'est progressivement développée pour atteindre le nombre de 55 deux roues et des points de distribution qui ont été généralisés en 2019 sur les 25 communes de l'intercommunalité, autour de Châteaubriant.

En 2020, 184 locations de vélos à assistance électrique ont été effectuées par 77 usagers et en 2021, 175 locations ont été réalisées par 83 usagers.

Afin d'amplifier ce mouvement, les élus ont décidé, à compter du 2 mai 2022, d'instituer la gratuité de location des vélos à assistance électrique sur les 15 premiers jours, pour tout nouvel usager.

Pour accéder à ce service, contactez votre mairie ou les agents de la communauté de communes à France Services à Derval. Ils vous renseigneront sur les modalités de location, les documents à fournir et une date de rendez-vous pour venir retirer votre vélo.

Tarifs de location

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout **nouvel usager**
- 10 euros pour 1 semaine
- 15 euros pour 2 semaines
- 25 euros pour 1 mois
- 70 euros pour 1 trimestre

Contact

Tél. : 02 28 04 06 33

Email : mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr